



Mardi 4 juillet 2023

Droit de réponse

Suite à la médiatisation des violences urbaines à Annemasse

Les destructions et violences qui ont touché Annemasse du jeudi 29 juin au dimanche 2 juillet ont fait l'objet d'une attention médiatique renforcée, dans un contexte national de tensions consécutives à la mort de Nahel lors d'un contrôle de police à Nanterre.

Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, remercie tous les habitants, les parents qui se mobilisent dans la rue et font des maraudes et les associations qui s'engagent aux côtés des services municipaux, des services de sécurité et de secours pour appeler au calme et trouver une issue apaisée à cette période de fortes tensions dans notre ville. Il appelle à poursuivre ensemble les efforts ces prochains jours pour que la tranquillité publique et la sécurité des habitants soient pleinement rétablies.

La Ville d'Annemasse souhaite cependant rétablir la vérité concernant des propos tenus par des membres de l'opposition municipale aux journalistes du *Parisien/Aujourd'hui en France* et de *France Bleu Pays de Savoie/France Inter*.

Dans son édition du 3 juillet 2023, *Le Parisien* a publié un article titré « A Annemasse, des patrouilles citoyennes pour stopper les casseurs ».

Nous condamnons l'emploi du terme « scènes de guérilla urbaine ». Les mots ont un sens et si Annemasse a connu des difficultés ces dernières nuits, cette description ne correspond pas à la réalité dans notre ville. Les groupes de jeunes qui sont dans la rue pour casser, détruire et parfois piller ne représentent pas plus d'une cinquantaine d'individus, contrairement aux chiffres repris dans certains articles.

Pour rappel, Annemasse compte environ 40 000 habitants. Grâce à la mobilisation des forces de police, de secours et de nombreux services municipaux, les destructions sont limitées et principalement matérielles. A notre connaissance, aucune hospitalisation n'a été nécessaire en lien avec ces affrontements. Côté personnel municipal, nous ne déplorons qu'un seul blessé léger : un agent de Police municipal touché par un jet de pierre lors de la destruction de son véhicule de service. Nous lui souhaitons un bon et rapide rétablissement et condamnons avec la plus grande fermeté les auteurs de cette attaque lâche.

Des propos d'un supposé « grand frère » sont aussi reproduits en fin d'article. Ils sont faux. L'ancienne MJC Sud a fermé ses portes en 2015 suite à des dérives qui ont fait l'objet de condamnation judiciaire. La Ville assure depuis le fonctionnement de la Maison Nelson

Mandela, maison de quartier qui héberge une quinzaine d'agents municipaux des services Politique de la Ville et Jeunesse. Cette maison est ouverte au public tous les jours. Elle contient plusieurs salles d'accueil des jeunes et des citoyens dont certaines sont quotidiennement mises à la disposition du conseil citoyen, des cours et animations de la MJC et des associations partenaires du quartier. Elle met en œuvre la politique « d'aller vers » les habitants et de les accompagner vers l'accès aux droits, comme tous les services à la population de la Ville.

C'est la Maison Nelson Mandela qui a été incendiée dans la nuit de vendredi 30 juin à samedi 1^{er} juillet par un groupe d'émeutiers. Les élus comme l'ensemble des Annemassiens ont été profondément choqués par cette destruction.

Dans une déclaration lors du rassemblement UNI.E.S POUR LA REPUBLIQUE le 3 juillet à midi place de l'Hôtel de Ville, Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, a rappelé ce que la Maison Nelson Mandela représente pour le quartier :

« C'est notre maison à tous, celle des habitants du Perrier et d'ailleurs. S'attaquer à la Maison Nelson Mandela, c'est aussi s'attaquer aux moyens qui permettent d'aller vers plus d'égalité et vers plus de droits. »

Annemasse bénéficie toujours de sa MJC qui est un partenaire quotidien indispensable. Elle offre de multiples activités pour tous dans toute la ville et évidemment au Perrier, en complément de l'offre municipale des services Jeunesse, Politique de la Ville, Culture, Sport et Education. Concernant l'accès aux montagnes voisines, c'est une activité qui est systématiquement proposée en période scolaire mais aussi toute l'année.

Dans son journal de 13h, France Inter a diffusé un sujet sur la situation à Annemasse réalisé par France Bleu Pays de Savoie.

Monsieur le Maire a eu un entretien dimanche avec la journaliste dans le cadre de ce sujet. La Ville d'Annemasse n'est finalement pas représentée dans le document diffusé. Nous saluons le travail de l'association *Nejma Etoile solidaire* et de sa présidente depuis leur intervention sur le terrain samedi 1^{er} juillet. Nous remercions également toutes les autres associations et collectifs solidaires du quartier du Perrier qui n'ont pas attendu la crise de ce week-end pour se mobiliser.

Dans le reste du sujet diffusé à l'antenne, seuls des membres de l'opposition municipale témoignent. Sans reprendre point par point les propos tenus, il est inacceptable de proférer des mensonges comme « maintenant, il n'y a plus rien pour les jeunes. » Considérons simplement les **activités proposées au cours de l'été 2022 par les services municipaux et la MJC, à destination de tous les enfants et jeunes de 6 à 18 ans et en priorité pour ceux du quartier du Perrier : ce sont environ 1230 jeunes qui ont pu en bénéficier.** En moyenne, les services répondent à plus de 70% de la demande estivale d'accueil et d'animation des familles (avec une demande plus faible au mois d'août). Trop de jeunes Annemassiens n'ont pas la possibilité de partir en vacances. La Ville d'Annemasse doit faire mieux et le fera pour augmenter ses capacités d'accueil malgré la difficulté de recrutement des animateurs et des encadrants. Affirmer qu'elle ne fait rien est un mensonge.



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr